

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

Je peux désigner par écrit une personne de confiance. Quel est son rôle ?

1. M'assister dans mes démarches et décisions médicales ?

2. Garder mes objets de valeur ?

3. Ecouter mes secrets ?



France
Assos
Santé

La voix des usagers
— Auvergne-Rhône-Alpes —